



Déclaration de succession

Par nelitos

Bonjour,

Ma mère est décédée le 7 octobre dernier. Nous sommes 2 frères. Mon père est toujours vivant. Mon père et mon frère ne veulent pas la déclaration de succession auprès du notaire, alors qu'il y a un bien immobilier en cause (une maison). Je ne souhaite pas payer les pénalités au fisc à cause d'eux. Comment procéder ? Quels sont les droits ?
Merci pour votre réponse.